Période couverte (2020) <sup>1</sup>	( CANALIA		s couverts – jugés²	
Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie		Nombre	Valeur \$ <sup>3</sup>	Commentaire <sup>4</sup>
Produits		5 415	1 552 704 267 \$	
Services, à l'exception des services de construction		13 026	6 468 025 873 \$	
Services de construction		2 231	461 144 724 \$	
Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées  Produits		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Services, à l'exception des services de construction				
Services de construction				
Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital Produits		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Services, à l'exception des services de construction				
Services de construction				

Indiquer la période couverte. Année fiscale ou calendrier selon le choix de la Partie. La même période doit être conservée pour les rapports subséquents.
 Les marchés couverts adjugés incluent les marchés passés dans le cadre d'un appel d'offres limités.
 Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.
 Indiquer toute information pertinente relative à la validité des données (par ex. les données manquantes ou l'explication de la méthodologie utilisée pour établir les estimations).